

Chômage technique à l'APN et pression au Sénat

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3917 - Lundi 11 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Pour plus de sécurité dans leurs quartiers

Marche pacifique des habitants de Tizi Ouzou

Page 24



Propagation des incendies dans plusieurs wilayas

Nos forêts brûlent

Page 4

La paix mondiale : un don des arsenaux nucléaires

Par Mohamed Habili

On peut toujours déplorer que les grandes puissances se soient constituées, par crainte les unes des autres, des arsenaux nucléaires dont la seule existence rend possible la destruction complète du genre humain et peut-être aussi celle de son habitat, le rendant à jamais impropre à la vie. Certes l'homme peut disparaître de la surface de la terre à la suite non pas d'une guerre atomique, le cas échéant nécessairement entre la Russie et le monde occidental, mais d'un cataclysme naturel, par exemple sous l'impact d'une gigantesque boule de feu tombant du ciel. Mais ce n'est pas seulement de dessus nos têtes que peut s'abattre le coup fatal, s'enclencher la solution finale ; un virus indestructible, une peste quelconque, peuvent germer dans la nuit insondable de l'infiniment petit avant de surgir à la surface pour se mettre à nous exterminer un par un et jusqu'au dernier. Dans l'état actuel de nos connaissances, privilégier un scénario glorieux du genre cosmique plutôt qu'une fin indigne et lente causée par un mal étrange ne reposerait sur rien, sinon sur l'inspiration personnelle. D'autant que le plus probable est qu'avant que le cosmos ne se dérègle ou que la vie ne s'éteigne de sa propre créativité auto-immune, l'homme se serait déjà donné la mort collective longtemps caressée, à travers quelque chose d'aussi banal dans son histoire qu'une guerre, sauf que celle-ci se serait produite entre les grandes puissances, c'est-à-dire pour parler le langage d'aujourd'hui, entre les Etats-Unis entourés de leurs alliés et la Russie vraisemblablement seule. Suite en page 3

La loi appliquée à partir du mois d'août

Mise en conformité des constructions : fin de l'anarchie ?



Le délai de conformité des habitations aux règles d'urbanisme, accordé par le département de l'Habitat, prendra fin à partir du mois d'août prochain, afin de mettre un terme à l'anarchie qui règne dans le domaine de la construction en Algérie.

Page 2

Le secteur de l'Education toujours en ébullition

Nouveau bras de fer entre les contractuels et Benghebrit

Page 2

Afin de protéger le patrimoine filmique

Une quinzaine de films algériens numérisés

Page 13

La loi appliquée à partir du mois d'août

Mise en conformité des constructions : fin de l'anarchie ?

■ Le délai de conformité des habitations aux règles d'urbanisme, accordé par le département de l'Habitat, prendra fin à partir du mois d'août prochain, afin de mettre un terme à l'anarchie qui règne dans le domaine de la construction en Algérie.

Par Louiza Ait Ramdane

Le paysage urbain dans les villes algériennes est dominé par des bâtis inachevés, non conformes aux permis de construire. A partir de mois d'août, les règles de construction ne sauraient être ignorées des constructeurs. La loi N° 08-15 du 20 juillet 2008, fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, sera enfin appliquée après plusieurs reports. A cet effet, les constructions inachevées et non conformes aux règles d'urbanisme seront démolies après cette date butoir. Jusque-là, les responsables de l'urbanisme et de la construction ont tablé sur la sensibilisation de la population quant à l'anarchie urbanistique qui enlaidit de plus en plus les cités algériennes. En effet, toute construction publique ou privée est considérée comme illicite si elle n'est pas avalisée par un permis de construire dont le dossier doit être conforme aux règles exigées. Il faut rappeler que la nouvelle loi relative à l'éradication des constructions illicites prévoit la démolition immédiate en cas d'absence de conformité. Cette loi touchera également les logements, les équipements, les ouvrages, les clôtures et les aménagements extérieurs. La nouvelle réglementation interdi-



ra toute construction dans les zones de servitude comme celles du passage des lignes électriques de haute et moyenne tensions, ainsi que celles réservées au passage des gazoduc et oléoduc. Sont en outre interdites à toute construction les zones inondables et celles comportant des risques géométriques (glissement de terrain, éboulement, sol instable...)

Auparavant, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a expli-

qué que les Algériens dont les nouvelles constructions ne sont pas conformes aux règles de l'urbanisme disposent d'un délai qui ne dépassera pas le mois d'août. Une fois passé ce délai, le département de l'habit appliquera la loi. Il a mis en garde que les Algériens dont les maisons ne sont pas encore achevées verront leurs demeures démolies sous leurs yeux s'ils n'appliquent pas les dispositions relatives à la loi 08-15 relative à la régularisation des construc-

tions. Cette nouvelle loi devait permettre de régulariser les habitations et obliger les propriétaires à achever leurs bâtisses, et ce, avant le mois d'août, date butoir de l'opération. Mais en réalité, l'ensemble des acteurs urbains semble resté impuissant devant l'ampleur de ce phénomène. L'échec de l'application de cette loi est avéré. Depuis sa promulgation, très peu de constructions ont été régularisées ou achevées. Cette loi semble n'avoir rien changé

dans les pratiques. Pour rappel, entamée en 2008, l'opération de réception des demandes de régularisation pour se mettre en conformité avec la loi 08/15 fixant les règles en la matière devait être achevée en août 2012. Le délai a été allongé une première fois jusqu'à août 2013. Plus tard, il a été prolongé jusqu'à août de l'année en cours. La question qui se pose est de savoir si la nouvelle loi sera effectivement appliquée.

L. A. R.

Le secteur de l'Education toujours en ébullition

Nouveau bras de fer entre les contractuels et Benghebrit

Suite à l'annonce partielle des résultats de l'écrit du concours de recrutement des enseignants, dont 45% de réussite pour les contractuels, ces derniers ne décolèrent pas du fait que la majorité d'entre eux n'ont pas eu leur poste.

Les enseignants contractuels sont de nouveau mécontents compte tenu des résultats de l'écrit annoncés récemment par la ministre de l'Education. Avec un taux de réussite de 45% accordé à cette catégorie d'enseignants expérimentés, ils ont très mal pris ce résultat qu'ils jugent très insatisfaisant et injuste. Au vu de leur colère, ce nombre restreint de contractuels admis demeure peu convaincant puisque celui-ci ne change rien à la réalité, faisant que la majorité d'entre eux n'ont toujours pas eu leur poste. En guise de réaction et de réponse directe vis-à-vis de la tutelle, un rassemblement devant les locaux des directions de l'éducation de l'ensemble des wilayas du pays a été décidé et devait avoir lieu la journée d'hier. Une action de résistance et de protestation qui montre, à la fois, la détermination et la volonté de certains syndicats à faire valoir à tout prix les droits des enseignants contractuels, mais en même temps un fait qui remet en actualité l'habituel bras de fer qui lie ces derniers au ministère de l'Education. L'appel à ce sit-in de contestation a été lancé, pour rap-

pel, juste après la réunion d'urgence tenue le 30 juin dernier par les responsables du Comité national des enseignants contractuels. Une initiative qui principalement a été appuyée et guidée par le Conseil des lycées d'Algérie (CLA). Selon justement l'opinion du syndicat concernant ce point, la longue

expérience pédagogique sur le terrain des enseignants contractuels, contrairement à ce qu'avait promis la tutelle, n'a pas été proprement dit prise au compte, vu le nombre admis de ces derniers aux résultats de l'écrit de ce concours. Ajouté à cela, le critère de la transparence, qui lui aussi fait défaut, selon les

principaux organisateurs du rassemblement. Selon le principe que les détails exacts, à l'exemple des notes des candidats à l'écrit, ne soient pas communiqués, il n'est point question pour eux de parler de transparence quant à ce fait. Par ailleurs, du côté du ministère de l'Education, la version portant sur ce point est toute autre. A ce propos d'ailleurs, contrairement à l'avis des contractuels, M^{me} Nouria Benghebrit, s'exprimant sur le sujet samedi dernier depuis Laghouat, a réaffirmé et assuré le fait que et l'expérience et la transparence des épreuves du concours ont toutes deux été respectées à la lettre. Pour plus de précisions à ce propos, la ministre a ainsi fait savoir que le concours, non seulement s'est déroulé dans la transparence totale mais qu'aussi l'expérience professionnelle des enseignants contractuels n'a pas manqué d'être prise en considération. Pour ce qui est du non affichage des notes de l'examen écrit, M^{me} Benghebrit a justifié cette décision par le souci de veiller à la crédibilité de l'examen oral. Toutefois, pour répondre avec plus d'application concernant la question de la transparence, le ministère de l'Education a même publié sur internet, samedi dernier, selon des médias, le barème intégral de l'évaluation des examens de ce concours de recrutement.

Benghebrit met l'accent sur la lecture plaisante

NOURIA BENGHEBRIT a mis l'accent, hier à Laghouat, sur la pertinence de généraliser, de manière graduelle, le projet de la lecture plaisante dans le milieu scolaire et ce, à un niveau national. S'exprimant lors d'une rencontre d'évaluation sur le sujet, M^{me} Benghebrit, dans le cadre de sa visite à Laghouat, ville qui, rappelle-t-on, a été retenue comme wilaya-pilote pour ce projet, n'a pas manqué de souligner que la maîtrise de la lecture non seulement prédispose à la réussite scolaire, mais facilite aussi l'insertion dans la société. A ce propos, elle a ajouté que «l'expérience de la lecture plaisante est un facteur qui aide à comprendre ce qui se déroule de par le monde et à s'adapter aux technologies modernes, tout en étant une voie d'amélioration des résultats». Cette expérience menée à Laghouat, et en dépit de sa courte durée, a donc été positive et consolide le renouveau de l'école algérienne, selon cette dernière, outre de valoriser l'impact de la lecture plaisante sur la réactivité des apprenants, notamment en ce qui concerne l'apprentissage des langues étrangères. A cet effet, cette initiative se veut également pour la ministre de l'Education nationale une occasion de prendre plusieurs dispositions dans la perspective de faire de la lecture un des principaux piliers de l'enseignement. Une action à travers laquelle s'effectuerait, notamment, l'encouragement des clubs littéraires et des clubs de lecture, en plus de l'élargissement du réseau des bibliothèques scolaires, dont le nombre dépasse actuellement les 13 000 structures. La méthodologie de la lecture plaisante est une pratique pédagogique qui, rappelle-t-on, s'appuie sur plusieurs éléments, à savoir, une minute de lecture, la phrase du jour, le conte et autres, enseignés à l'élève, et qui sont ensuite développés avec ce qu'ils acquièrent comme background linguistique.

Yacine Dj.

Yacine Djadel

- Clôture de la dernière session de l'ancienne Constitution le 21 juillet -

Chômage technique à l'APN et pression au Sénat

■ *Après une accélération incroyable durant le mois de ramadhan, la chambre basse du Parlement est entrée dans une phase de chômage technique. C'est au tour du Conseil de la nation de tout faire passer en un temps record, sachant que la clôture de cette dernière session de l'ancienne Constitution est programmée pour le 21 juillet.*

Par Nacera Chennafi

Il reste 10 jours pour la clôture de la dernière session parlementaire de l'ancien texte fondamental de la République, car en vertu de la nouvelle Constitution l'Assemblée populaire nationale tiendra durant l'année une session unique pour une période de six mois avec possibilité de prolongement en cas de nécessité. En attendant la cérémonie de clôture, le Conseil de la nation est sous haute pression pour faire passer, en une semaine, une armada de projets de loi validés déjà par la chambre basse du Parlement. A cet effet, le Sénat reprendra aujourd'hui ses travaux en séances plénières consacrées au débat et au vote de plusieurs textes juridiques, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Il s'agit du texte de loi relatif à l'organisation de la profession de commissaire-priseur, de la loi amendante et complétant l'ordonnance 76-112 du 9 décembre 1976 et portant statut des officiers de réserve et de la loi complétant l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006 relative au statut général du personnel militaire. La loi relative au règlement budgétaire de 2013, la loi relative à la promotion de l'investissement, outre le texte de loi organique fixant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation et des relations fonctionnelles entre ces deux institutions et le gouvernement, la loi organique relative au régime électoral, outre la loi organique relative à la haute instance indépendante de surveillance des élections, seront également débattues et votées lors de ces séances.

Cette dernière session avait débuté en février dernier mais les parlementaires se sont



PH/DR

retrouvés en chômage technique après l'adoption de la révision constitutionnelle, le 7 février. Il fallait attendre la soumission de quelques projets de loi découlant de cette révision. Cependant, il faut savoir que parmi les textes adoptés, trois sont en relation avec l'adaptation aux nouvelles dispositions du texte fondamental de la République, à savoir, le projet de loi portant amendement du code électoral de 2012. Ce texte s'ajoute à celui portant sur la commission indépendante de surveillance des élections et celui régissant les relations avec le Parlement, sachant que le code d'investissement date de la précédente session et les deux projets de loi concernant l'institution militaire, dont celui portant

sur l'obligation de réserve pour les militaires en retraite, sont de nouveaux textes.

En dehors de la question de la législation, le comportement des députés durant le mois de ramadhan, qui a connu l'adoption de six projets de loi en une journée, restera un point noir dans cette session. Des plénières quasiment vides, une séance de vote reportée faute du quorum, des soupçons de non-respect du quorum et un boycott des députés de l'opposition en particulier concernant le projet de loi portant amendement de code électoral de 2012. Un texte qui suscite toujours la polémique et le rejet d'une partie de la classe politique à cause de ses deux articles 73 et 94 dans

lesquels il est stipulé que «les candidatures indépendantes ou celles des partis n'ayant pas atteint un seuil de 4% des suffrages lors du précédent scrutin, seront soumises à l'obligation des collectes de signatures pour le dépôt des candidatures». Dans ce cadre, il n'est pas attendu un changement par le Conseil de la nation car la validation est acquise d'avance.

Une telle mesure dessine déjà la participation aux prochaines élections législatives et locales prévues en mai 2017. A ce propos, le Front des forces socialistes qui a rejeté ce texte et boycotté la séance de son vote à l'APN dit ne pas avoir encore décidé sur sa participation ou non à ces échéances électorales.

N. C.

Congrès de la fédération FFS de Béjaïa

Boucheffa, 1^{er} secrétaire du parti : «La crise est d'abord politique»

Le député et ex-maire de Béjaïa, Rachid Chabatti, a été élu avant-hier premier secrétaire fédéral du Front des forces socialiste (FFS) de la wilaya de Béjaïa lors d'un congrès fédéral qui s'est tenu à la maison de la culture. Il a été désigné avec 107 voix sur les 181 exprimées, sachant que le conseil fédéral compte 19 membres et le nombre des congressistes est de 187. Ceci devant son seul concurrent, Yahia Boukelal, qui est aussi parlementaire. Intervenant lors de l'ouverture du congrès, le 1^{er} secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Abdelmalek Boucheffa, dira : «Le pays traverse une crise complexe et en premier lieu politique» «La solution, de son avis, doit être radicale et globale, voire en profondeur». Selon lui, «la fédération de Béjaïa est très importante pour le

parti et est appelée à jouer un très grand rôle si le parti décidait de participer aux prochaines échéances électorales parlementaires et locales de 2017». M. Boucheffa a évoqué «le projet de reconstruction du consensus national lancé par le parti, qui est la voie à même de dégager la solution tant attendu par le peuple». Toujours à ce sujet, il soulignera : «L'alternative démocratique passe par la construction d'un consensus national qui rassemble les Algériennes et les Algériens». Et de confier encore devant les congressistes du parti : «Le défi est présentement de trouver ensemble des voies et moyens adéquats pour y parvenir, d'une part, et de l'autre de mobiliser les citoyens sur le consensus national». «Notre objectif est de protéger la souveraineté nationale et

la sécurité de l'Algérie en tant que nation, Etat et société». Il dénoncera ensuite la fuite en avant du pouvoir en disant : «Nous refusons de nous associer dans les campagnes de diversions multiples, répétées et méthodiques, dont excellent le régime et ses relais en ce moment». Abdelmalek Boucheffa, estime que ces campagnes sont «une erreur politique grave puisque leur but est de distraire l'opinion publique et parasiter la vie politique», ajoutant : «On refuse de céder au fait accompli et être complice avec le pouvoir». Le nouveau premier secrétaire du FFS estime que «les discours populistes et unilatéraux du pouvoir constituent un risque majeur pour la pérennité de l'Etat-nation et sont loin de constituer une solution à la crise».

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

La paix mondiale : un don des arsenaux nucléaires

suite de la page Une

Avoir ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux, au Moyen-Orient, en Syrie plus particulièrement, mais également à l'est de l'Europe, en Ukraine et d'une façon plus générale à la frontière avec la Russie, on aurait tort de penser que cela n'arriverait plus jamais, que les grandes saignées du passé ont immunisé les nations contre les folies meurtrières comme celles des deux grandes guerres mondiales du siècle passé. On aurait d'autant plus tort de le penser que si la troisième guerre mondiale n'a pas encore eu lieu, ce n'est pas parce que les nations ont beaucoup changé depuis, mais seulement parce que les plus importantes d'entre elles détiennent aujourd'hui des armes dont l'emploi fera en sorte qu'il n'y en aura pas une quatrième. En Syrie, par exemple, se déroule depuis maintenant cinq ans une guerre mondiale, mais qui reste confinée dans un seul pays, grâce à la vigilance des parties prenantes non syriennes. Il n'y a que le gouvernement syrien qui trouverait son compte si elle venait à déborder sur le voisinage, ou qu'elle s'exportait au loin. Il suffirait en tout cas de pas grand-chose pour qu'elle se généralise, pour qu'elle accouche de ce qu'elle est déjà grosse. D'une provocation ou d'un enchaînement d'événements échappant à tout contrôle, comme cela d'ailleurs est la règle. Les hommes font l'histoire mais sans savoir laquelle précisément ils sont en train de faire. De sorte qu'ils peuvent aller à la guerre finale tout en croyant travailler dans l'intérêt de la paix dans le monde. Encore n'est-ce pas pour renforcer celle-ci que le sommet de l'Otan a pris la décision de déployer des forces et le bouclier anti-missile aux confins de l'Europe et de la Russie, soi-disant pour mieux dissuader cette dernière. On a raison de craindre le pire quand la paix est fondée sur la peur d'une destruction mutuelle définitive. Les mêmes arsenaux qui la font peuvent à tout moment la défaire, sans possibilité cette fois-ci de la refaire.

M. H.

Propagation des incendies dans plusieurs wilayas

Nos forêts brûlent

■ Le patrimoine forestier brûle dans plusieurs wilayas du pays. Des milliers d'hectares sont livrés aux feux dans les wilayas de Boumerdès, Jijel et Tizi Ouzou. Depuis vendredi, la région d'Alger fait face à une chaleur étouffante due principalement aux incendies.

Par Meriem Benchaouia

Un véritable désastre écologique avec les milliers d'arbres forestiers et fruitiers, les immenses superficies de maquis et de broussailles dont il ne reste que des cendres virevoltant au gré du vent. Tout s'est déroulé en 48 heures. Fort heureusement, aucune perte humaine n'a été enregistrée mais le feu de forêt, propagé par les vents forts dans la commune de Thénia à 20 km à l'est d'Alger, a fait au moins 6 blessés. La hausse de la température qui a fait l'objet, en quelques jours, de bulletins spéciaux des services de la météorologie est souvent liée aux incendies de forêt qui reviennent chaque année. En fait, les vagues de chaleur restent propices aux déclarations des feux de forêt qui mobilisent depuis le

début de la saison estivale les services de la Protection civile, les forêts et les autorités locales, pour limiter les dégâts. Selon la Direction locale de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou environ 480 arbres fruitiers et 110 ruchers ont été détruits par 43 incendies enregistrés ces dernières 24h dans la wilaya. Selon le chargé de communication de cette institution, le capitaine Kamel Bouchakour, sur ces 480 arbres fruitiers brûlés, 340 sont des oliviers et 140 des arbres fruitiers dont des figuiers. Ces incendies, qui ont nécessité la mobilisation de la colonne mobile de la Protection civile, ont également détruit 5 ha de forêt, 7 ha de maquis, et 42 ha de broussailles, a-t-on précisé de même source. A Boumerdès, dans les communes de Thénia, de Béni Amrane et Tidjelabine, les populations ont été apeurées par un feu de forêt qui s'est déclenché vers 17h. L'incendie a ravagé plus de 10 hectares et les élé-



PhDR

ments de la Protection civile ont dû travailler toute la nuit pour parvenir à l'éteindre. Trois incendies ont été également enregistrés à Ziam Mansouriah (ouest de Jijel) dans la nuit de vendredi à samedi, causant près de 60 hectares de dégâts au patrimoine forestier de la région, a-t-on appris, samedi, des responsables de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile s'affairaient encore à lutter contre les flammes d'un incendie déclaré sur les hauteurs du tunnel routier de Ziam Mansouriah,

le long de la route nationale (RN) n°43 (Jijel-Béjaïa), a précisé la même source soulignant que l'intervention des sapeurs-pompiers s'étend sur un front de 5 km. Selon le chef d'unité de la Protection civile, les dégâts causés par cet incendie se sont élevés à 55 hectares de broussailles, chêne-liège et maquis. Un deuxième incendie a été signalé sur le chemin de la wilaya 139 B entre Ziam Mansouriah et Erraguène, a souligné l'officier précisant que ce sinistre qui a pu être maîtrisé

aux alentours de six heures du matin a engendré la destruction de trois hectares de broussailles et maquis. Un troisième incendie s'est déclaré au niveau de la cité Sonelgaz, à quelques encablures de la ville de Ziam Mansouriah, ont indiqué les services de la Protection civile. Maîtrisé samedi matin à 8 heures, selon la même source, le sinistre a causé la décimation d'importantes superficies de broussailles, a-t-on encore indiqué.

M. B.

Tizi Ouzou

42 départs de feu parcourant 64 ha de couvert végétal

PLUS de 42 départs d'incendies ont été enregistrés ces derniers jours à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, selon un bilan fourni par le capitaine Bouchakour, chargé de communication de la direction locale de la Protection civile. Ces premiers plus importants incendies de la saison estivale ont parcouru une superficie totale de 64 hectares de couvert végétal dont 5 ha de forêts, 7ha de maquis et 42 ha de broussaille, 340 oliviers, 140 arbres fruitiers et 100 ruches d'abeille, selon notre interlocuteur qui a précisé que ces départs de feux ont été signalés dans les régions d'Ait Aissa Mimoune, Tigzirt, Sidi Naamane, Bouzeguène et Azeffoune. Et des 12 plus importants départs de feux de par les dégâts occasionnés, les deux enregistrés au village Imeqechrane (Ait Aissa Mimoune) où ils ont causé la destruction de 10 ha de broussaille et à Igoujdhal (Ait Chafaa Azeffoune) faisant 3 ha d'eucalyptus, 100 oliviers, 15 figuiers et 80 ruches d'abeilles de dégâts. L'incendie d'Imeqechrane a nécessité la mobilisation de la colonne mobile de la Protection civile pour le maîtriser, selon le capitaine Bouchakour qui a également souligné que pour circonscrire l'incendie, les services de la Conservation des forêts et de la commune ont été appelés en renfort.

Hamid M.

Température durant juillet

Mercure au-dessus de la normale au Sud et Hauts-Plateaux

Les températures moyennes prévues pour ce mois de juillet seront «normales» sur le nord du pays (régions côtières et proches côtières) et «au-dessus de la normale» pour les régions des Hauts-Plateaux et du Grand Sud, selon les prévisions de l'Office national de météorologie (ONM).

L'ONM prévoit une température «normale» durant le mois de juillet sur les régions côtières, proches côtières et à l'intérieur Ouest et «légèrement au-dessus de la normale» sur les régions côtières, proches côtières et à l'intérieur Centre.

Cette température sera également «normale à légèrement au-dessus de la normale» sur les régions côtières, proches côtières et à l'intérieur Est, alors qu'elle sera «au-dessus

de la normale» sur les Hauts-Plateaux Ouest, Centre et Est et le Grand Sud.

«Les écarts à la normale climatologique seront de +1°C sur les régions côtières Centre et Est, +1°C à +2°C sur les Hauts-Plateaux Ouest, Centre et Est et sur le Sahara occidental et atteindront +2°C à +3°C sur le Sahara central et oriental (cette anomalie peut atteindre +4°C dans certaines régions du Sud)», ajoute la même source.

Pour le mois d'août prochain, l'Office prévoit également une température «normale» sur tout le Nord du pays (régions côtières, proches côtières, chaînes, plaines et Hauts-Plateaux Ouest et Centre), normale à légèrement au-dessus de la normale sur les régions de l'Est du pays (régions côtières,

proches côtières, chaînes, plaines et Hauts-Plateaux Est). La température sera également «normale à légèrement au-dessus de la normale» sur le Nord du Sahara, mais «au-dessus de la normale» sur le Grand Sahara.

«Les augmentations des températures seront de l'ordre de +1°C à +2°C par rapport à la normale climatologique sur le Sahara occidental, central et oriental et de +2°C à +3°C sur l'extrême Sud», conclut la même source. Pour l'ONM, la situation «normale» signifie la condition qui se trouve proche de la moyenne statistique calculée sur la période de 1984-2015 prise comme référence climatologique et appelée communément «normale climatologique».

Hani T.

Céréales

Hausse des quantités importées

La facture des importations des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de près de 17% durant les cinq premiers mois de 2016, alors que les quantités importées ont enregistré une hausse de plus de 9%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Ainsi, la facture d'importation des céréales a reculé à 1,37 milliard de dollars (usd) durant les cinq premiers mois de 2016, contre 1,65 milliard usd à la même période de 2015 (-17%).

Les quantités importées ont par contre augmenté en s'établissant à 6,53 millions de tonnes (mt) contre 6 mt (+9,04%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Par catégorie des céréales, la facture d'importation du blé (tendre et dur) a reculé à 942,56 millions usd contre 1,15 milliard usd (-18,5%), pour des quantités de 4,14 mt contre 3,66 mt (+13,2%). Pour le blé tendre, la facture d'importation a reculé à 632,29 millions usd contre 720,15 millions usd (-12,2%), alors que les quantités importées ont augmenté à 3,2 mt contre 2,77 mt (+15,75%). Concernant le blé dur, la facture a baissé à 310,27 millions usd contre 436 millions usd (-28,83%), avec une hausse des quantités importées qui se sont établies à 937.504 t contre 886.764 t (+5,72%). Quant au maïs, les importations se sont

chiffrées à 324,59 millions usd contre 398,33 millions usd (-18,54%) avec un volume importé de 1,81 mt contre 1,93 mt (-6,22%). Pour l'orge, l'Algérie en a importé pour près de 104 millions usd contre 96,3 millions usd (+7,85%) avec une quantité de 576.044 t contre 396.830 t (+45%).

La baisse de la facture des céréales au moment où les quantités importées ont augmenté ne peut s'expliquer que par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales, constaté depuis 2015 à la faveur de stocks abondants et de bonnes récoltes mondiales.

Il est d'ailleurs constaté qu'au 1^{er} trimestre 2016, le prix moyen

à l'importation par l'Algérie du blé dur est passé à 345 dollars/tonne contre 460 dollars/tonnes au même trimestre 2015 (-25%).

Pour le blé tendre, le prix moyen à l'importation s'est établi à 203 dollars/tonne au 1^{er} trimestre 2016 contre 251 dollars/t au même trimestre 2015 (-20%).

La FAO a indiqué, qu'en 2016 et pour la quatrième année consécutive, la production de blé dépassera sa consommation. Cela renforcera les stocks de la céréale la plus consommée au monde, qui atteindront leur plus haut niveau en 15 ans avec des augmentations considérables en Chine et aux Etats-Unis.

Younès H.

Hydrocarbures

Hausse de la production au 1^{er} trimestre

■ La production du secteur des hydrocarbures a affiché une hausse de 3,3% au premier trimestre 2016 par rapport au même trimestre 2015, selon l'Office national des statistiques.

Par Amel B.

Cette progression intervient après des baisses consécutives enregistrées en 2015: -7,1% au 1^{er} trimestre (par rapport au 1^{er} trimestre 2014), -2% au 2^e trimestre (par rapport au 2^e trimestre 2014), -1,4% au 3^e trimestre et -1,8% au 4^e trimestre. La production des hydrocarbures a reculé de 3,1% sur l'année 2015 par rapport à l'année 2014. Il est cependant constaté que l'évolution remarquable de la production du secteur des hydrocarbures sur les trois premiers mois de 2016 a été notamment tirée par l'activité de liquéfaction de gaz naturel qui a enregistré une croissance de 21,5% comparativement au 1^{er} trimestre 2015. Sur l'année 2015, cette activité a décéléré de 4,5% : -17,7% au 1^{er} trimestre 2015 (par rapport au 1^{er} trimestre 2014), +10,2% au 2^e trimestre (par rapport au 2^e trimestre 2014), -4,3% au 3^e trimestre et -5,9% au 4^e trimestre 2015. Pour l'activité de raffinage de pétrole brut, elle a augmenté de 5% au premier trimestre 2016. Sur



Ph. > D. R.

l'année 2015, cette activité a baissé de 2,4% : -8,9% au 1^{er} trimestre 2015 (par rapport au 1^{er} trimestre 2014), -6,1% au 2^e trimestre (par rapport au 2^e trimestre 2014), +1,5% au 3^e trimestre et +3,9%

au 4^e trimestre 2015. Mais à la différence des activités de liquéfaction de gaz naturel et de raffinage de pétrole brut, celle de la production de pétrole brut et de gaz naturel a connu, par contre, une baisse

de 0,5% au 1^{er} trimestre 2016. Mais cette baisse est de moindre ampleur par rapport aux trimestres précédents : -4,3% au 1^{er} trimestre 2015 (par rapport au 1^{er} trimestre 2014), -3,7% au 2^e trimestre 2015 (par

rapport au 2^e trimestre 2014), -1,5% au 3^e trimestre 2015 et -2,1% au 4^e trimestre 2015. Sur l'année 2015, la production de pétrole brut et de gaz naturel a reculé de 2,9% par rapport à 2014. **A.B./APS**

Produits alimentaires

Plus forte hausse mensuelle en quatre ans

Les cours internationaux des denrées alimentaires ont enregistré une augmentation de 4,2% en juin, soit leur plus forte hausse mensuelle en quatre ans, a indiqué la FAO. L'indice FAO des prix des produits alimentaires affiche une baisse de 1% par rapport à l'année dernière, en s'établissant à une moyenne de 163,4 points en juin. «La hausse de juin, qui a eu un impact sur l'ensemble des catégories de produits, hormis les huiles végétales, était la cinquième hausse mensuelle consécutive», a ajouté la FAO. La fluctuation des prix reflète la dernière mise à jour de la FAO concernant ses prévisions pour l'offre et la demande de céréales pour la saison commerciale 2016/2017. L'indice FAO des prix des produits alimentaires est un indice pondéré par les échanges commerciaux qui permet de suivre l'évolution

des prix des principaux groupes de produits alimentaires sur les marchés internationaux. Depuis mai, l'indice FAO des prix du sucre a grimpé de 14,8% alors que le Brésil, le plus grand producteur et exportateur de sucre, a connu de fortes pluies qui ont freiné les récoltes et endommagé les rendements. L'indice FAO des prix des céréales a augmenté de 2,9% ce mois-ci et a donc baissé de 3,9% par rapport à juin 2015. Cette augmentation a été provoquée par les prix du maïs, principalement en raison de la diminution des stocks disponibles à l'exportation au Brésil. De larges stocks disponibles de blé et des rapports faisant état de rendements record aux Etats-Unis ont contribué à maintenir les prix du blé. Une augmentation a été constatée, depuis mai, au niveau des cours des produits laitiers. L'indice a

noté une hausse de 7,8% stimulée par des prévisions incertaines en Océanie et par un ralentissement de la croissance des productions dans l'Union européenne. Néanmoins, l'indice affiche toujours une baisse de 14% par rapport à son niveau de l'année dernière. D'autre part, la même source relève une hausse concernant les prix de la viande avec un taux de 2,4% depuis mai. Les moyennes des cotations pour le porc, le bœuf et la volaille ont toutes augmenté pour le troisième mois consécutif. L'indice FAO des prix des huiles végétales va à l'encontre de cette tendance en affichant une baisse de 0,8% par rapport à mai. L'offre et la demande de céréales connaîtront une amélioration de production, selon le Bulletin de la FAO. Une amélioration qui touchera principalement la production mondiale de blé. Cette

dernière est à présent estimée à 732 millions de tonnes, soit 1% de plus que ce qui avait été prévu pour le mois de juin, en raison de l'amélioration des perspectives dans l'Union européenne, la Fédération russe et aux Etats-Unis, pays qui devraient bénéficier de conditions climatiques plus clémentes. Contrairement au blé, les prévisions pour la production mondiale de maïs ont été revues à la baisse en 2016. L'explication est que les perspectives d'une deuxième récolte au Brésil se sont assombries et qu'une réduction de l'aide gouvernementale en Chine a provoqué une baisse des plantations. La production totale de céréales secondaires pour cette année devrait atteindre les 1316,4 millions de tonnes, soit (-0,6%) que les prévisions établies le mois dernier.

Souad H./Agences

En dépit des barrières protectionnistes

Le G20 veut doper le commerce

Les ministres du Commerce du G20 ont souligné leur volonté de doper les échanges internationaux pour stimuler une économie à la peine, mais s'inquiètent de la montée des barrières protectionnistes – surtout parmi eux – des surcapacités sidérurgiques, et des risques liés au Brexit. «La reprise économique mondiale se poursuit, mais elle demeure inégale (...) Le commerce et l'investissement doivent rester les moteurs essentiels de la croissance mondiale», ont assuré dans une déclaration finale les ministres et délégations des vingt grandes puissances, réunis samedi et dimanche à Shanghai. Le rythme de progres-

sion des échanges commerciaux internationaux s'est effondré dans le sillage de la crise financière, pour stagner désormais sous 3% par an depuis 2009, contre plus de 7% en moyenne lors des deux décennies précédentes. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui établit ces statistiques, n'est guère plus optimiste pour cette année. En réaction, «nous restons engagés (dans le sens) d'une économie mondiale ouverte, et nous travaillerons encore davantage vers la libéralisation et la facilitation des échanges», a affirmé le ministre chinois du Commerce, Gao Hucheng, citant les termes approuvés par les participants à

la rencontre. Mais les pays du G20 eux-mêmes ne jouent que partiellement le jeu : leur communiqué de Shanghai reconnaît sans ambages et «avec inquiétude» la montée des mesures protectionnistes adoptées par les membres du groupe.

«En dépit des engagements répétés pris au G20, le nombre de mesures restreignant les échanges de biens et services a continué d'augmenter», s'alarme-t-il. «Les 3/4 des mesures observées depuis 2008 sont toujours en vigueur, le nombre de mesures protectionnistes imposées par les membres du G20 affectant biens et services a atteint un sommet depuis que

l'OMC a commencé ses décomptes, en 2009». La Chine, qui assure cette année la présidence du G20, se trouve particulièrement visée. Les aciers chinois sont ainsi sous le coup de multiples mesures antidumping de Bruxelles et de taxes prohibitives infligées par les Etats-Unis, Pékin étant accusé d'inonder le monde d'acier bon marché pour soulager les surcapacités colossales de ses sidérurgistes. Tout comme les turbulences associées au Brexit, le sujet des surcapacités industrielles a été abordé dans les discussions shanghaiennes – mais la déclaration finale se contente de les décrire comme «un problème

mondial qui exige des réponses collectives». Devant la presse, le vice-ministre chinois au Commerce, Wang Shouwen, s'est d'ailleurs agacé : «Pendant que certains pays (également responsables) débattent encore des mesures à prendre, les autorités chinoises sont déjà dans l'action, avec d'ambitieux objectifs de restructurations de groupes étatiques», a-t-il martelé. Le dossier sidérurgique avait pesé lourd – la Chine produit à elle seule la moitié de l'acier mondial – dans le récent vote du Parlement européen appelant à refuser d'accorder à Pékin le statut privilégié d'«économie de marché». **R. E.**

Cancer du foie

Le sélénium, un véritable allié

■ Excellent pour la santé (à condition de ne pas en abuser), le sélénium permettrait aussi de prévenir le cancer du foie, selon une nouvelle étude internationale.



Par Souhila B.

Le sélénium est un oligo-élément essentiel au bon fonctionnement de l'organisme. Antioxydant, son rôle principal est de protéger les membranes des cellules contre l'oxydation provoquée par les radicaux

libres. Mais son travail ne s'arrête pas là : il intervient également au niveau du système immunitaire et de la glande thyroïde, contribue à prévenir les troubles cardio-vasculaires et possède même un effet sébo-régulateur sur le cuir chevelu... Bref, impossible de s'en passer. Problème : le sélénium n'est

pas produit par l'organisme. Pour éviter la carence, il est donc important de consommer régulièrement certains aliments : du thon en conserve (60 à 80 µg de sélénium pour 100 g), des noix du Brésil (95 µg pour 5 g), des champignons shiitaké (49 µg pour 36 g), du saumon (40 à 47 µg pour 100 g)...

Attention quand même aux excès : la dose maximale recommandée pour un adulte est de 400 µg de sélénium par jour ; au-delà de 1000 µg par jour, il y a un risque d'intoxication (on parle alors de sélénose).

Une étude menée conjointement par la International

Agency for Research on Cancer, le Royal College of Surgeons in Ireland et la Charité Medical School in Berlin vient de montrer qu'un apport quotidien suffisant en sélénium pourrait aussi prévenir le cancer du foie – et en particulier le carcinome hépatocellulaire, qui représente 90% des cas selon l'Institut National du Cancer.

Se protéger contre le carcinome hépatocellulaire

Les travaux ont été menés sur plus de 500 000 volontaires, recrutés dans 10 pays européens. Les taux de sélénium et de sélénoprotéine P (la protéine qui permet le transport du sélénium dans l'organisme) ont été relevés régulièrement grâce à des prises de sang, et les participants ont été suivis pendant plusieurs années. Conclusion : «*Consommer quotidiennement du sélénium permet de prévenir le cancer du foie, en association avec un mode de vie sain (peu d'alcool, pas de tabac, une activité physique régulière et un régime alimentaire équilibré)*», affirme le D'David Hughes, principal auteur de ces travaux, publiés dans la revue scientifique *The American Journal of Clinical Nutrition*.

S. B./Agences

Hépatites

Plus meurtrières que le sida

Les hépatites sont les maladies infectieuses qui provoquent le plus de morts. Des traitements et vaccins existent, mais sont trop chers ou insuffisamment utilisés. Les hépatites virales tuent plus que le sida, la tuberculose ou le paludisme. C'est la conclusion d'une étude de l'Imperial College de Londres et de l'université de Washington réalisée entre 1990 et 2013. Les chercheurs ont scruté les cinq formes de la maladie (A, B, C, D et E) dans 183 pays. Ils ont observé une hausse de 63% du nombre de décès dus aux hépatites, passant de 890 000 en 1990, à 1,45 million en 2013. La même année, le sida a fait 1,3 million de victimes, la tuberculose 1,4 million et le paludisme 855 000. Ces maladies infectieuses ont vu leur courbe de décès diminuer, tandis que celle des hépatites grimpe. Les pays à revenus hauts et intermé-

diaires étaient particulièrement touchés dans les années 1990, alors que l'affection s'étend maintenant aussi dans les pays pauvres.

Manque de financements

Cette maladie se transmet par les fluides corporels, ainsi que par des aliments ou boissons contaminés par des matières fécales (formes A et E). Elle provoque des cirrhoses et des cancers du foie, avec, pour symptômes, la fatigue, la jaunisse ou des nausées. Mais le plus souvent, aucun signe ne se déclare jusqu'aux premières complications graves, ce qui rend difficile la prise en charge. Un vaccin contre l'hépatite B existe mais remporte peu l'adhésion, alors que 96% des décès concernent cette forme ou le type C. Trop peu d'argent est également investi dans les traitements par rapport à

d'autres maladies. Un plan d'action global pour l'hépatite a été approuvé en mai dernier par l'Assemblée mondiale de la santé et doit maintenant être mis en œuvre. Les traitements de pointe de l'hépatite C sont par ailleurs hors de prix : pour les pays pauvres, mais aussi pour les pays riches. La plupart des patients n'y ont ainsi accès. L'étude s'est intéressée également au nombre d'années de vie perdues, en comparant l'âge du décès à l'espérance de vie maximum dans un pays. Résultat : 41 millions d'années de vie en moins pour l'ensemble des personnes infectées. Parmi elles, 870 000 sont des années de vie en invalidité. Pour l'équipe de chercheurs, l'urgence est maintenant de prendre des mesures internationales pour contrer cette tendance.

F.D./ TopSanté.com

Zika

Un premier décès dans la zone continentale des Etats-Unis

C'EST LA première fois que le virus tue aux Etats-Unis. Les autorités sanitaires américaines ont annoncé vendredi le premier décès ayant résulté d'une infection par le virus Zika dans la zone continentale des Etats-Unis. Les Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC) indiquent dans un communiqué «avoir été informés par les autorités de santé publique de l'Utah du décès d'un résident qui a développé une infection par le virus Zika après avoir voyagé dans une zone où la transmission du virus est active». «Les tests de laboratoire effectués dans l'Utah étaient positifs pour le Zika mais la cause exacte de la mort n'a pas été déterminée», ajoutent les CDC sans autre précision sur ce cas, notant seulement qu'il s'agit du premier décès lié au virus sur le territoire continental des Etats-Unis. Le 29 avril dernier, les CDC avaient fait part d'un premier décès lié au Zika à Porto Rico, un territoire américain, portant à deux le nombre de morts résultant du virus, qui est rarement mortel.

R. S.

Dépression

Un test sanguin pour détecter les effets des antidépresseurs

L'efficacité des antidépresseurs pourrait être mesurée grâce à un test sanguin. En effet, il serait possible de détecter avec un test sanguin l'efficacité des traitements antidépresseurs chez les patients, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal International de Neuropsychopharmacology*.

Les scientifiques du King College de Londres (Royaume-Uni) ont mis au point un test sanguin qui prédit avec précision et de manière fiable si les patients déprimés répondent aux antidépresseurs communs. Une

solution thérapeutique qui pourrait annoncer une nouvelle ère de traitement personnalisé pour les personnes souffrant de dépression. Les scientifiques ont ciblé deux biomarqueurs qui mesurent l'inflammation dans le sang de deux groupes de patients dépressifs. Car, plus les niveaux d'inflammation sont élevés plus la forme de dépression est sévère, et plus le risque de faible réceptivité aux antidépresseurs classiques se trouve augmenté. «L'identification de biomarqueurs qui permettent de prédire la réponse au traitement est essentielle pour réduire le far-

deau social et économique de la dépression, et l'amélioration de la qualité de vie des patients», explique le professeur Carmine Pariante de l'Institut de psychiatrie, de psychologie et de neuroscience (IoPPN) au Collège King Londres et auteur principal de l'étude.

Evoluer vers des traitements antidépresseurs personnalisés

Les patients qui ont une inflammation artérielle au-dessus d'un certain seuil pourraient être dirigés vers un accès plus rapide

à de nouveaux traitements, à l'ajout d'autres antidépresseurs ou de médicaments anti-inflammatoires. «Cette étude apporte une nouvelle solution pour un traitement antidépresseur personnalisé dès les premiers signes de la dépression». Il est vraiment crucial de mener à bien une étude clinique comparant la pratique clinique actuelle dans la prescription d'antidépresseurs, et notre nouvelle approche de «psychiatrie personnalisée, où le plan de traitement antidépresseur est guidé par le test sanguin».

M.O.

Ain Témouchent

Les créances de l'ADE estimées à 340 millions DA

■ Les créances de l'antenne d'Ain Témouchent de l'Algérienne des eaux (ADE) sont estimées à 340 millions de dinars, a-t-on appris de cette administration.

Par Ilham N./APS

Ces créances se répartissent entre l'administration (60 millions DA), les clients ordinaires (17 millions DA) et les industriels et les commerçants, a-t-on indiqué en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation sur le recouvrement des créances dues à l'ADE. L'ADE tente de récupérer à l'amiable ses dus avant toute action en justice, a-t-on souligné, mettant l'accent sur la possibilité pour les clients de recourir au rééchelonnement de leurs dettes. A titre de rappel et pour récupérer ses dus après épuisement des procédures réglementaires, l'ADE d'Ain Témouchent a engagé, au titre de l'exercice 2014, des actions judiciaires à l'encontre de 815 abonnés pour défaut de paiement. Ces actions se sont traduites par des jugements prononcés par les tribunaux compétents enjoignant 739 abonnés, dont 400 présents aux audiences, à régulariser leur situation vis-à-vis de cet organisme. Les autres dossiers sont en cours d'étude. L'antenne locale de l'ADE gère l'eau potable au niveau des 28 communes de la wilaya qui sont desservies avec un quota quotidien de 230 litres par habitant contre seulement 67 litres/jour en 1999. Cela, grâce à la station de dessalement de Beni Saf qui produit 200 000



mètres cubes par jour d'eau et les 236 réservoirs d'eau réalisés à travers la wilaya avec une capacité de 114 000 m³. Un taux de fuite de 10% est relevé au niveau des réseaux d'AEP qui alimentent 99% des foyers. Tout en rappelant que le prix de revient de l'eau est de 100 DA, l'ADE précise que le citoyen ne paie que DA/1, d'où l'impérieuse nécessité de la régularisation de ces dettes pour la bonne santé financière de l'entreprise. Par ailleurs,

pas moins de 17 000 compteurs seront installés et mis en marche au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent pour lutter contre le gaspillage de l'eau potable, en exécution des instructions du directeur général de l'Algérienne des eaux et du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, a-t-on encore souligné. Cette opération est entourée de toute l'importance voulue pour assurer sa réussite afin d'annuler l'application habituelle

du forfait et éviter le gaspillage d'eau. Ces 17 000 compteurs font partie d'une dotation de la direction générale qui a mis, également, à la disposition de l'unité d'Ain Témouchent un banc d'essai pour la vérification de compteurs, a-t-on ajouté. Durant l'année 2015, un montant de 20 millions DA a été recouvré. Les créances de l'ADE passant de 270 millions DA en 2014 à 250 millions DA en 2015, a-t-on rappelé.

Ilham N./APS

Mostaganem

Baisse de la production de pomme de terre de saison

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production de 2,6 millions de quintaux de pomme de terre de saison lors de la saison agricole 2015-2016, soit une baisse de plus de 246 000 qx par rapport à la saison écoulée, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette production a été réalisée sur une superficie globale de 8 860 hectares avec un rendement de 300 qx/ha, a-t-on indiqué, soulignant que la baisse de la production de ce produit de large consommation est justifiée par les intempéries comme le verglas, les pluies et les vents enregistrés au mois de février dernier. Par ailleurs, la DSA prévoit à partir de la mi-novembre prochain la récolte de 900 000 qx de pomme de terre hors saison dans la wilaya de Mostaganem, lors de la saison agricole en cours sur une superficie de 3 500

ha, notamment à Sirat, Bouguirat, Hassi Mameche, Ain Nouissy et Ain Tédèles. Un rendement variant entre 230 et 250 quintaux l'hectare est prévu, a-t-on ajouté, signalant l'utilisation de semences locales. Les chefs de subdivision de la DSA s'attellent à accompagner les agriculteurs, à intensifier les actions de vulgarisation et de suivi pour maîtriser le processus technique, à utiliser des techniques modernes et des engrais subventionnés et à exploiter d'une manière rationnelle l'irrigation (pivot et goutte à goutte).

Une production prévisionnelle de 600 000 qx de pastèque

Par ailleurs, la wilaya de Mostaganem prévoit une production de 600 000 quintaux

de pastèque sur une superficie de 1 841 hectares, soit la même que celle de l'année dernière, a-t-on appris de la direction des services agricoles. La cueillette de ce fruit a débuté dernièrement et se poursuivra jusqu'à la fin du mois courant, ciblant une superficie de 188 ha, soit une production de 65 000 qx. Les prix de la pastèque ont baissé ces derniers jours de 60 DA le kg au début du mois de ramadhan à 40 DA, alors que celui du melon est stable entre 80 et 100 DA le kg, a-t-on constaté dans certains locaux commerciaux et marchés couverts. Pour rappel, la culture de ce produit célèbre dans les daïras d'Ain Tédèles qui dispose d'une grande superficie de 1 000 ha, Hassi Mameche (210 ha), Kheireddine (187 ha) et Hadjadj (182 ha).

Ali O./Agences

Oum el Bouaghi / Formation professionnelle

Signature de 21 conventions de partenariat

Pas moins de 21 conventions de partenariat ont été signées au cours de cette année entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les opérateurs socio-économiques dans la wilaya d'Oum el Bouaghi pour concrétiser une «stratégie de complémen-

tarité», a indiqué le directeur du secteur de la formation professionnelle. Ces conventions de partenariat ont été paraphées avec des entreprises économiques, des administrations publiques et des structures d'emploi, a précisé Kamel Goudjil. Il a ajouté, à ce propos, que le secteur de la for-

mation professionnelle est en phase d'élaborer un projet englobant la signature de treize conventions avec notamment des entreprises économiques, dans le cadre de la même stratégie. L'objectif de ces conventions est d'assurer «une formation de qualité aux stagiaires, fournir aux entre-

prises une main-d'œuvre qualifiée et contribuer au développement local», a souligné M. Goudjil. Le même responsable a ajouté que 66 entreprises locales sont invitées à s'associer à cette stratégie, détaillant que neuf d'entre elles ont positivement répondu à ce partenariat.

S.O./APS

Mila

Le marché hebdomadaire bientôt délocalisé vers un lieu plus adéquat

Le marché hebdomadaire de la ville de Mila sera, pour des raisons de sécurité et d'hygiène publique, prochainement délocalisé vers un lieu «plus adéquat», a-t-on appris du wali Abderrahmane Madani Fouatih. Des démarches pour trouver un nouvel emplacement au marché hebdomadaire ainsi qu'à d'autres marchés de la ville ont été entamées par le Comité technique de la ville de Mila (Covimil), a précisé le chef de l'exécutif local, soulignant que le procédé vise à promouvoir le cadre de vie des citoyens et la modernisation des activités commerciales dans cette wilaya. Le marché de Mila, ouvert deux jours par semaine (samedi et mardi), propose un large éventail de produits répondant à la demande et demeure un lieu où pullule toutes sortes de déchets et d'immondices qui se répercutent sur le cadre de vie de plusieurs cités de la ville, à l'instar des cités Larbi, Rjem, Ben Salah et Boulout. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, des espaces verts seront créés dans plusieurs quartiers et cités d'habitations de la ville de Mila, dans le cadre du programme d'action de Covimil, a indiqué M. Fouatih.

K.H.

Sidi Bel-Abbès Taux appréciable des travaux du marché de gros

Les travaux d'aménagement du marché de gros de fruits et légumes de Sidi Bel-Abbès ont atteint un taux «appréciable» de 70%, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya du commerce. Les travaux de réaménagement de cet important espace commercial se poursuivent à un bon rythme en attendant sa livraison dans les délais impartis (12 mois), a indiqué le directeur du commerce par intérim, Mohamed Benyeddi. Le projet de réaménagement de ce marché, dont les travaux ont été lancés en novembre 2015 pour un coût de 100 millions DA, comporte trois opérations dont celles relatives à l'aménagement de stands et à la réalisation d'un bloc administratif. Les marchands de gros de fruits et légumes espèrent que les opérations d'aménagement soient accomplies dans les plus brefs délais pour la mise en service de cet espace commercial tant attendu qui répond aux critères exigés. Le marché de gros de fruits et légumes, doté de deux vastes dépôts, compte 110 mandataires activant depuis deux décennies dans des conditions inappropriées (indisponibilité d'eau et toiture en zinc accusant des infiltrations d'eau pluviales, entre autres), a-t-on souligné.

R.R.



Sahara occidental/Pour renforcer l'édification institutionnelle

Brahim Ghali appelle à des réformes

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a appelé à Dakhla les cadres du Front à «engager des réformes qualitatives en faveur du renforcement de l'édification organisationnelle et institutionnelle».

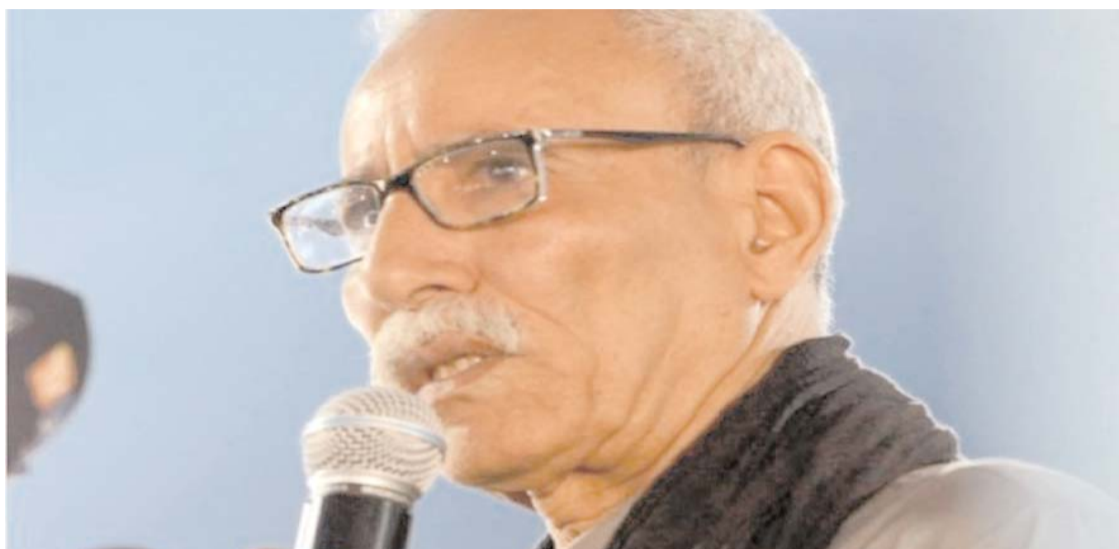
Par Faiza O./APS

«**N**ous sommes appelés à opérer une mutation qualitative en termes de consolidation de la construction organisationnelle politique de sorte que toutes les composantes nationales soient présentes sur le terrain et que toutes les forces vives puissent relever les défis qui se posent actuellement à la cause sahraouie sur tous les plans et dans tous les domaines», a indiqué le président Ghali dans son allocution à l'issue du congrès extraordinaire du Front Polisario. Il a insisté à l'occasion sur «la poursuite des efforts en faveur du renforcement et du rajeunissement de l'armée de Libération sahraouie à travers la diversification de la formation et de l'instruction, de sorte à ce que notre armée puisse faire face à tous les défis, y compris la lutte armée». Le président sahraoui a par ailleurs insisté sur la poursuite de l'intifadha pour l'indépendance en tant qu'élément essentiel où tout un chacun est appelé à en assurer le soutien avec tous les moyens aux plans interne et externe. Il a, également, souligné

la nécessité de «doubler d'efforts à l'égard des jeunes et des femmes qu'il convient de placer en tête des priorités de nos programmes nationaux, tout en veillant à assurer une présence plus élargie de ces deux catégories sur tous les fronts». Le président sahraoui a souligné la nécessité de «continuer à renforcer l'action extérieure en insistant sur les droits de l'homme, les ressources naturelles et les aspects juridique, médiatique et culturel». Le SG du Front Polisario a en outre appelé à «se dresser face aux tentatives d'atteinte aux acquis nationaux, remportés au prix de lourds sacrifices et à lutter contre les dysfonctionnements enregistrés en matière de gestion». «L'ONU et le Conseil de sécurité sont appelés à assumer leur responsabilité et à faire pression sur l'occupant marocain qui œuvre depuis 25 ans à saper les efforts de règlement du conflit».

«L'Algérie sera ma première destination»

Le nouveau président de la RASD, Brahim Ghali, a annoncé à Dakhla que l'Algérie sera sa «première destination» avant de



PH : DR

participer au sommet de l'Union africaine (UA). «L'Algérie sera ma première destination avant mon départ pour participer au sommet de l'UA, prévu du 10 au 18 juillet à Kigali», a indiqué M. Ghali lors d'une conférence de presse à l'issue des travaux du congrès extraordinaire du Front Polisario tenu vendredi et samedi. Le responsable du secrétariat politique du Front Polisario, Brahim Ghali, a été officiellement élu samedi président de la

RASD et secrétaire général du Front, à la majorité écrasante des participants au congrès extraordinaire du Front. Le président sahraoui s'est félicité de «la participation massive de toutes les classes de la population sahraouie au congrès», affirmant que l'«union du peuple sahraoui est un message pour l'occupant marocain». «Le peuple sahraoui et la direction du Front ont relevé le défi et ont pu assurer leurs missions en

organisant ce congrès», a ajouté M. Ghali. Les travaux du congrès sous le slogan «Force, détermination et volonté pour imposer l'indépendance nationale et la souveraineté» ont été entamés vendredi, avec la participation de plus de 2 400 participants, des délégations venues des quatre coins du monde, pour élire un nouveau SG du front et le président de la RASD.

Faiza O./APS

Libye

«L'État islamique» recule

La situation devient de plus en plus difficile pour les jihadistes de l'État islamique en Libye, acculés par les «misrati» dans leur fief de Syrte. Face à eux, le gouvernement dit d'«entente nationale» bénéficie d'un soutien de plus en plus large au plan national et international.

Serait-ce le début de la fin pour les radicaux islamistes de l'État islamique en Libye ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais il est clair que pour le bastion de Syrte (côte méditerranéenne de

la Libye), qui abrite plusieurs milliers de combattants suicidaires, la situation est des plus critiques.

Depuis plus d'un mois, l'état s'est resserré sur ces fanatiques, à tel point qu'ils seraient aujourd'hui acculés autour d'un centre de congrès et d'un hôpital. Dans ce qui fut le fief du dictateur Mouammar Kaddafi, tué en 2011, les coups de boutoir des «misrati», comme on appelle les miliciens venus pour l'essentiel de la ville de Misrata, et de ceux des autres milices engagées

dans la reprise de la ville, la situation évolue très vite.

Jusqu'à ces derniers jours, les jihadistes disposaient encore d'un accès à la mer sur quelques centaines de mètres. Essentielle pour recevoir des appuis extérieurs, voire pour fuir le pays, cette «porte» serait désormais coupée et la nasse refermée. Mais les services de renseignement sont prudents, en ne sous-estimant pas la «résilience» de ces jihadistes, ni leur capacité à se disperser et à se regrouper ailleurs.

En plein chaos politique

Quand cette citadelle terroriste sera tombée, à une date que chacun souhaite proche, mais que personne, pour l'heure, ne peut pronostiquer avec précision, le sort de la Libye, en plein chaos politique, sera certes amélioré, mais certainement pas réglé.

À ce stade, plusieurs points positifs doivent être soulignés : tout d'abord, les forces assaillantes Syrte sont aux ordres du gouvernement dit d'«entente nationale»

du Premier ministre, Faïez Sarraj, qui bénéficie du soutien de la communauté internationale et de l'ONU. Deuxième point positif : le Parlement de Tobrouk, qui n'a pas renoncé au pouvoir, n'a pas validé le gouvernement de Faïez Sarraj, tout en le soutenant.

Des «signes d'apaisement»

La vraie incertitude vient, en fait, du général Khalifa Haftar, patron de la force se faisant appeler l'Armée nationale libyenne (ANL), rattachée au Parlement de Tobrouk (ville portuaire de l'est). Troupe puissante, nombreuse et bien organisée, elle aurait voulu participer à la bataille de Syrte mais s'en trouve empêchée par son engagement sur un autre terrain tout aussi complexe, à Benghazi cette fois. Mercredi, une voiture piégée a tué onze des soldats de l'ALN à proximité de cette ville, illustrant la difficulté de la situation. Un observateur français veut cependant croire que «Haftar montre des signes d'apaisement» et pourrait rallier le gouvernement d'entente nationale. Mais, pour l'heure, on en est au stade du vœu pieux... On laissera le mot de la fin à cet homme très au fait du dossier libyen nous appelant, hier, à la prudence : «Quand on croit avoir compris, c'est qu'on nous a mal expliqué !»

Kamel L./Agences

R.M.

Tunisie

Un mois de ramadhan sans attentats, une première depuis 2012

Les autorités se sont félicitées de cette statistique positive. Le gouvernement appelle toutefois à la vigilance dans un contexte tendu. Les forces de police et les forces militaires tunisiennes ont reçu les félicitations du Premier ministre Habib Essid ce samedi lors de la présentation du bilan sécuritaire du ramadhan. C'est la première fois depuis 2012 qu'il n'y a pas eu d'attaque djihadiste dans le pays durant cette période sacrée. Grâce «à nos plans sécuritaires et à la bonne préparation de nos institutions militaires et policières, [...] le ramadhan a été cette année un mois de quiétude», a déclaré Habib Essid dans un entretien publié par le quoti-

dien Assabah. «Mais nous devons continuer à être vigilants et redoubler d'efforts [...], car le danger terroriste persiste», a-t-il ajouté. Unique rescapée des Printemps arabes, la Tunisie est confrontée depuis sa révolution de 2011 à un essor d'une mouvance djihadiste responsable de la mort de dizaines de militaires, policiers et touristes étrangers. Dans un récent entretien, le ministre de l'Intérieur Hédi Majdoub avait qualifié la période du ramadhan de «sensible», et évoqué des «plans spéciaux» pour parer à la menace.

État d'urgence

En 2013, le mois sacré de jeûne musulman avait été

endeuillé par l'assassinat de l'opposant de gauche Mohamed Brahmi, quelques mois après celui de Chokri Belaïd, et la transition démocratique n'avait été sauvée qu'à la faveur d'un «dialogue national», nobélisé l'an dernier. L'année suivante, le pays avait connu sa pire attaque contre l'armée, avec la mort de 15 soldats au mont Chaâmbi, le principal maquis djihadiste. Enfin, le 26 juin 2015, 38 touristes avaient été tués sur une plage et dans un hôtel de Sousse par un homme armé d'une kalachnikov, un attentat revendiqué par le groupe État islamique (EI). Réinstauré après l'attaque-suicide du 24 novembre à Tunis

(12 agents de la sécurité présidentielle tués), l'état d'urgence a de nouveau été prolongé pour un mois le 20 juin. Alors que la Tunisie compte plusieurs milliers de ressortissants au sein d'organisations djihadistes en Syrie, en Irak et en Libye voisine, des «cellules terroristes» continuent d'être régulièrement démantelées dans le pays. Sept personnes ont ainsi été arrêtées mardi à Mnhla, près de Tunis, où une vaste opération sécuritaire avait eu lieu en mai, quelques semaines après des attaques djihadistes sans précédent à Ben Guerdane, une ville frontalière de la Libye.



Soudan du Sud

Les combats s'étendent à plusieurs zones de la capitale et près de l'aéroport

n Les combats entre forces régulières sud-soudanaises et ex-rebelles à Juba ont gagné en intensité hier, s'étendant à plusieurs quartiers de la capitale, notamment près de l'aéroport international, deux jours après de premiers affrontements ayant fait plus de 150 morts.

Hier, l'ONU a fait état de tirs de mortiers, de lance-grenades et d'armes d'assaut lourdes. La présence d'hélicoptères de combat et de chars a également été signalée. Ces informations ont conduit nombre d'habitants de la capitale à se terrer chez eux ou à fuir leurs maisons, selon des témoins. Aucun bilan des combats de hier n'était disponible dans l'immédiat. Les affrontements avaient débuté jeudi par un accrochage qui a fait cinq morts. Ils ont ensuite été suivis de nouveaux combats vendredi où plus de 150 personnes - en majorité des soldats des deux parties - ont été tués, selon les ex-rebelles. Les violences opposent les soldats du président Salva Kiir aux hommes de son rival, l'ex-chef rebelle et actuel vice-président Riek Machar. Dans le cadre d'un fragile accord de paix et de partage du pouvoir en août 2015, M. Machar est revenu, avec un fort contingent d'hommes armés, en avril à Juba où il a été réinstallé vice-président et a formé avec M. Kiir un gouvernement d'union nationale. Hier, les combats ont éclaté dans la partie ouest de Juba, où les troupes loyales à

M. Kiir et celles de son rival disposent de bases au pied des montagnes. Riek Machar y a même installé son quartier-général depuis son retour. «Coups de feu, échanges de tirs nourris de nouveau près de la Maison de l'ONU. Continuent depuis environ 08h25» (05H25 GMT), a rapporté la Mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss) sur son compte Twitter. Ce camp de l'ONU, qui abrite en temps normal quelque 28.000 déplacés, est situé près des bases où sont stationnées les soldats des deux parties. Hier, des habitants de la zone se sont réfugiés dans l'enceinte du camp. Selon des travailleurs humanitaires, des tirs ont aussi atterri à l'intérieur du camp, blessant plusieurs civils. Des civils se sont également dirigés, avec enfants et maigres possessions, vers une autre base de l'ONU proche de l'aéroport. Les combats de hier se sont étendus à d'autres zones de la capitale, dont le quartier de Gudele, réputé pour être une poudrière, et le quartier central de Tongping, près de l'aéroport international de Juba. La compagnie aérienne africaine Kenya Airways a d'ailleurs suspendu tous ces vols à destination de Juba,



évoquant une «situation sécuritaire incertaine». Samedi, le ministère britannique des Affaires étrangères avait déconseillé «tout voyage au Soudan du Sud» et a invité ses ressortissants à quitter le pays. Les violences ont terni samedi le cinquantième anniversaire de l'indépendance du plus jeune État du monde, enlisé dans la guerre civile depuis décembre 2013 malgré l'accord de paix de l'an dernier. Un porte-parole de M. Machar a rejeté la responsabilité des combats de hier sur les soldats gouvernementaux. «Nos forces ont été attaquées

sur la base de Jebel», a accusé James Gattet Dak, affirmant que l'assaut avait été repoussé. Depuis décembre 2013, les combats entre forces pro-Kiir et pro-Machar ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts dans un conflit politique compliqué par des hostilités entre ethnies et des luttes au niveau local. Malgré l'accord de paix, les hostilités se poursuivent dans plusieurs régions. Fin juin, un responsable d'une commission de surveillance du cessez-le-feu a qualifié le niveau des violences d'«épouvantable». La guerre civile a provo-

qué une crise humanitaire, forçant près de trois millions d'habitants à fuir leurs foyers et quelque cinq millions, plus d'un tiers de la population, à dépendre d'une aide alimentaire d'urgence. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a dit cette semaine son «inquiétude» face à une situation qui «illustre encore une fois le manque d'engagement réel des parties dans le processus de paix, et représente une nouvelle trahison du peuple du Soudan du Sud, déjà victime d'épouvantables atrocités depuis décembre 2013».



Points chauds

Biais

Par Fouzia Mahmoudi

Sil les Français ont été ces dernières semaines captivés par la compétition de l'Euro dont cette édition s'est d'ailleurs tenue sur leur sol, ils n'en oublient pas pour autant que de lourds devoirs les attendent. Comme celui de choisir parmi leurs responsables politiques ceux qui les représenteront en 2017 à la prochaine élection présidentielle. Et si du côté de la gauche, malgré les récriminations et les tentatives de bloquer une nouvelle candidature de Hollande, les résultats semblent connus d'avance, c'est bien à droite qu'aura cette année lieu la primaire contenant le plus de surprises. Pourtant, là encore les Français ont l'impression que la décision ne leur appartient pas vraiment. En effet, un sondage paru il y a quelques jours montre que 64% des Français jugent le scrutin de novembre biaisé. Les personnes interrogées estiment aussi qu'il favorise Nicolas Sarkozy. C'est un sondage qui partage les impressions de candidats à la primaire qui sera organisée par le parti Les Républicains (LR) en vue de la présidentielle de 2017. Plusieurs futurs adversaires probables de Nicolas Sarkozy avaient critiqué le fait que le président de la formation profitait de sa position pour faire une campagne non officielle aux frais du parti. Pour plus de six Français sur dix, la consultation de novembre telle qu'elle sera organisée n'est pas «équitable pour tous les candidats» et ils estiment aussi qu'elle divise Les Républicains (LR), selon un sondage publié vendredi. Un tiers seulement des personnes interrogées (34%) la juge «équitable», contre 64% d'un avis contraire. Pour 39% d'entre elles, la consultation favorise Nicolas Sarkozy, l'actuel président de LR, mais 59% ne le pensent pas. Pour un tiers des Français (64%), elle divise LR, contre 34% d'un avis contraire, selon cette enquête. Les personnes interrogées estiment par ailleurs à 75% que la consultation ne propose pas d'«idées nouvelles». Une majorité de sympathisants de LR considère à la fois que la primaire divise le parti (59%) et qu'elle est équitable pour tous les candidats (58%). Et seuls 27% de ces proches du parti de Nicolas Sarkozy pensent qu'elle favorise l'ancien chef de l'État. Les pourcentages sont proches si l'on élargit les questions à l'ensemble des sympathisants de droite (hors Front national). Enfin, 58% des Français pensent que les candidats à la primaire «pourront se démarquer» du projet de LR qui doit être validé samedi lors d'une convention du parti «s'ils ne sont pas d'accord sur toutes les propositions». Pour 41%, au contraire, ils devront «tout de même s'y conformer». L'idée d'une tentative de Nicolas Sarkozy de faire un «hold-up» lors de la primaire étant renforcée par son soudain gain de points dans les récents sondages relatifs à la primaire. Car alors qu'il était largement distancé par Alain Juppé il y a quelques semaines encore, il se rapproche de plus en plus des scores du maire de Bordeaux tout en continuant à refuser de se déclarer officiellement comme candidat à la primaire. Espérant profiter des avantages de la présidence de son parti jusqu'au bout, Sarkozy suscite toutefois à cause de cela de plus en plus d'antagonisme. Un sentiment qui pourrait lui faire redescendre quelques paliers dans les sondages et qui pourrait renforcer la sympathie dont bénéficie déjà largement Alain Juppé. F. M.

Tuerie de Dallas

Obama appelle l'Amérique à l'unité

L'Amérique n'est «pas aussi divisée qu'on le suggère», a affirmé samedi Barack Obama face à la colère contre les brutalités policières et au traumatisme créé à Dallas par un ancien soldat noir qui a tué cinq policiers jeudi. Dans son équipée sanglante, motivée par son désir d'abattre des policiers blancs, Micah Johnson a semé le chaos dans cette grande ville du Texas et choqué la nation américaine. Mais cet individu «dément» ne représente ni les Noirs américains, ni «l'esprit avec lequel nous devons aller de l'avant», a ajouté le président des États-Unis dans une conférence de presse à Varsovie. «Il y a du chagrin, de la colère, de l'incompréhension», a poursuivi M. Obama. «Mais il y a de l'unité». Le président américain a aussi appelé ses concitoyens à ne plus fermer les yeux sur la prolifération des armes à feu. Le tueur Le tueur de Dallas, un homme de 25 ans rompu aux techniques de combat et doté d'un arsenal à son domicile, a été redoutablement efficace dans ses tirs, avant d'être tué par une force d'élite. Il désirait venger la mort de deux hommes noirs abattus par la police cette semaine, l'un en Louisiane (sud), l'autre dans le Minnesota (nord). Ces homicides captés sur des vidéos amateur ont choqué l'opinion publique et continuaient samedi de faire des remous dans le pays, où de nouvelles manifestations ont

eu lieu. Dans un entretien samedi au *New York Times*, l'avocat du policier qui a tiré sur Philando Castile à St. Paul (Minnesota) mercredi a assuré que son client avait fait feu parce qu'il s'inquiétait de la présence d'une arme dans le véhicule et non en raison de la couleur de la peau de cet homme. Philando Castile disposait d'un permis pour cette arme, selon sa petite amie, qui se trouvait dans la voiture et a filmé la scène. Les appels à lutter contre les préjugés raciaux ont continué à émaner de toutes les composantes de la société, inquiètes que la situation ne dérape vers de nouvelles violences. «Quand nous sommes mis à l'épreuve, nous ne devons pas nous déchirer», a déclaré samedi le vice-président américain Joe Biden. «Quand la balle d'un assassin vise la police à Dallas, elle touche aussi l'âme du pays». «Si l'on n'est pas afro-américain, on ne pourra jamais totalement comprendre ce que c'est que d'être noir en Amérique», a estimé le sénateur Marco Rubio, ancien candidat républicain à la Maison Blanche. «Les Américains blancs doivent mieux écouter les Noirs quand ils parlent des obstacles auxquels ils font face», a de son côté souhaité la candidate démocrate Hillary Clinton. Le président Obama a annoncé qu'il écouterait sa visite en Espagne, dernière étape de son voyage en Europe, pour rentrer dès hier soir à Washington

et se rendre en début de semaine à Dallas, où la police a dit avoir reçu une menace anonyme samedi. Après qu'un homme masqué a été aperçu dans le parking du quartier général de la police, selon le *Dallas Morning News*, celui-ci a été partiellement bouclé pour faciliter les recherches d'un éventuel suspect. La fouille n'a rien donné et le QG a été rouvert dans la foulée. Samedi, dans plusieurs États américains, tout comme la veille, des manifestations ont eu lieu pour rendre hommage à Alton Sterling, abattu par la police à Baton Rouge, en Louisiane, et à Philando Castile. A New York, Miami, Indianapolis ou Chicago, des rassemblements ont eu lieu à l'appel de Black Lives Matter (Les vies noires comptent), un mouvement à la pointe des dénonciations des bavures policières au détriment des Noirs. Au siège de la police de Dallas, les habitants de la ville venaient samedi déposer des messages de sympathie et des fleurs à un mémorial improvisé autour d'une voiture des forces de l'ordre. Des hommages aux cinq policiers assassinés provenaient de tout le pays, notamment d'élus démocrates et républicains. En même temps se poursuivait l'enquête, centrée sur l'identité du tueur qui habitait Mesquite, une ville de la banlieue est de Dallas. Micah Johnson a passé six ans dans l'armée, de 2009 à 2015, avec des spécialités en maçonnerie et charpenterie.



Afin de protéger le patrimoine filmique

Une quinzaine de films algériens numérisés

■ Le ministère de la Culture a engagé une vaste opération de numérisation des films algériens. 120 films sont concernés, dont quinze longs métrages déjà numérisés. Le but majeur de cette opération est de protéger le patrimoine filmique de la perte.

Par Abia Selles

Les archives du septième art font l'objet d'une grande opération de numérisation dans notre pays afin de protéger ce patrimoine culturel. Cela répond à un besoin d'adaptation aux nouveaux procédés de projection qui s'imposent dans les réseaux à travers le DCP (Digital Cinema Package), système qui est progressivement installé dans les salles algériennes et y compris dans les salles de répertoire de la Cinémathèque algérienne. Mais la numérisation vise aussi, et surtout, à sauvegarder la mémoire cinématographique de la perte. En effet, les pellicules argentiques (en 8, 16 ou 35 mm) sont très difficiles à conserver et, faute de moyens importants et de savoir-faire précis, elles s'altèrent inexorablement. Le souci de numériser notre patrimoine filmique s'est imposé par les copies, parfois uniques, qui risquent d'être perdues à jamais ou se dégrader tellement qu'elles ne peuvent plus être projetées ou diffusées.

Le cinéma algérien, qui s'est armé durant la

guerre de Libération nationale et s'est développé à partir de l'indépendance, comprend de nombreuses œuvres qui datent des années 1960, 70 et même 80. Pour la plupart, leurs copies disponibles sont dans un état dégradé du fait de leurs projections nombreuses et des mauvaises conditions d'entreposage. C'est pourquoi une opération de numérisation a été engagée par le ministère de la Culture et confiée au CNCA (Centre national du cinéma algérien). Cette opération concerne 120 films au total et plusieurs d'entre eux sont déjà numérisés et sont progressivement projetés dans les salles pour permettre aux anciens cinéphiles de renouer avec ces œuvres et, aux jeunes générations, de découvrir un cinéma qu'elles n'ont pas eu la chance de connaître. Selon le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, il s'agit, parallèlement à ce travail de numérisation, de récupérer des films dont les originaux sont détenus par des laboratoires européens. Il a précisé, dans ce sens, que la mémoire du cinéma algérien est



une mémoire relativement récente mais elle fait désormais partie du patrimoine culturel national qui mérite un grand intérêt. Les films algériens «classiques» du septième art concernés par cette opération de numérisation sont les suivants : *L'Aube des damnés* (1965) de Ahmed Rachedi, *Hassen Terro* (1967) de Mohamed

Lakhdar Hamina, *Les hors-la-loi* (1969) de Tewfik Farès, *L'Opium et le Bâton* (1969) de Ahmed Rachedi, *Patrouille à l'Est* (1971) de Amar Laskri, *Les Vacances de l'inspecteur Tahar* (1973) de Moussa Haddad, *L'Evasion de Hassen Terro* (1974) de Mustapha Badie, *Zone interdite* (1974) de Ahmed Lalle

du Sud (1975) de Mohamed Slim Riad, *Omar Gatlato* (1977) de Merzak Allouache, *Beni Hendel* (ou *Les déracinés*, 1977) de Lamine Merbah, *Leïla et les Autres* (1977) de Sid Ali Mazif, *Les Aventures d'un héros* (1978) de Merzak Allouache et *La Citadelle* (1989) de Mohamed Chouikh.

A.S.

Patrimoine de Biskra

Des études pour la réhabilitation de biens du patrimoine culturel

Quatre études viennent d'être engagées à Biskra en vue de la réhabilitation de biens appartenant au patrimoine culturel, apprend-on samedi auprès de la direction de la culture. Il s'agit de quatre vieilles mosquées se trouvant dans les communes de Zéribet El Oued, Tolga, Ouled Djellal et au village Mohamed Moussa dans la commune d'El Haouch, a précisé Rabéa Hebba, chef

de service patrimoine culturel relevant de cette direction. La même source fait état de l'achèvement d'une étude similaire visant la réhabilitation de la mosquée Khaled Ibn Sinane (commune de Sidi Khaled) et du minaret de la mosquée Sidi Lembarek dans la commune de Khenguët Sidi Nadji.

Des actions de protection du cadre bâti de la Dechra El Hamra (village rouge) dans

la commune d'El Kantara et du musée de la même commune ont été également menées dans le même cadre. Les interventions portent essentiellement sur la restauration de fissures et la pose de supports de soutènement de sorte à ne pas défigurer l'architecture des monuments et en respectant les matériaux de construction d'origine, précise M^{me} Hebba.

L.B.

Festival «Les Suds à Arles» (France)

Mohamed Ahmane représente l'Algérie

Le compositeur et interprète Mohamed Ahmane, plus connu sous le nom artistique de Si Moh, participe au 21^e Festival «Les Suds» prévu du 11 au 17 juillet à Arles (sud de la France), indiquent les organisateurs.

Si Moh donnera jeudi prochain un concert aux côtés de Dorsaf Hamdani (Tunisie) et Aynur Dogan (Turquie), entre autres. Réservé et peu visible sur scène, Si Moh se distingue par ses textes recherchés et la dou-

leur de sa musique, un brassage de traditionnels kabyles et méditerranéens.

Le caractère universel de son œuvre lui a procuré une notoriété en dehors de l'Algérie où il est apprécié notamment pour le contenu de ses textes jugés «philosophiques». Poète, Si Moh s'est imprégné des textes de grands noms de la chanson française tels que Jacques Brel et Gilbert Bécaud. L'artiste qui a débuté sa carrière dans les années 1980, a

édité une dizaine d'albums dont «*Ur neslib ara*» (On n'est pas fous), «*Yir argaz*» (L'homme sans scrupules) et «*Tatti batata*» (La parlotte). Dans son dernier album «*Lexla*», sorti en 2013, le chanteur a exploré de nouvelles sonorités musicales méditerranéennes pour rythmer des textes où il convoque le passé et interroge la raison. Pour sa part, le groupe «Super Orient Spécial», issu d'une rencontre de musiciens africains dont les Algériens Sofiane Saidi

et Mohamed Ben Amar, figure au programme de cette édition.

Ce groupe fondé en 2014 croise les musiques maghrébines et orientales avec le Mbalax, un genre de musique populaire d'origine sénégalaise. Créé en 1996 à l'initiative de passionnés et professionnels de la culture méditerranéenne, «Les Suds à Arles» est dédié aux musiques du monde et œuvre à la promotion de la diversité culturelle à travers la musique.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Nouveau théâtre de Timgad

Du 12 au 19 juillet :

38^e édition du Festival international de Timgad.

Mardi 12 juillet à 22h

Ouverture officielle : soirée animée par les Rahaba, Taoues, Hamid Belbeche, Khalas, cheb Anouar et Kader Japonais.

Mercredi 13 juillet à 22h :

Concerts de Amina Fakheth (Tunisie), Mohamed Rouane, Selma Kouiret et Tikibawine.

Jeudi 14 juillet à 22h :

Concerts de Sultan & DJ Sem, Blacko & H magnum, Ouled El Hadja Maghnia et Karim El Gang.

Vendredi 15 juillet à 22h :

Concerts de Najwa Karam (Liban), Nasreddine Horra, Nouria et Saber Houari.

Samedi 16 juillet à 22h :

Spectacle par une troupe de la République populaire de Chine. Concert de cheba Djamilia, Djazouli, cheb Zinou et Yahia El Khenchli.

Dimanche 17 juillet à 22h :

Concerts de Julian Marley (Jamaïque), Maâlem Medjber, Hasna Becharia et Souad Asla.

Lundi 18 juillet à 22h :

Concert de Wafik Habib (Syrie), Kamel Guelmi, Salim Chaoui, Mohamed Alia et Massi.

Mardi 19 juillet à 22h :

Concerts de Kadhém Essaher (Irak) et de la Troupe Bouzaher.

Salle Ibn Zeydoun

14 juillet :

Soirée musicale avec Taferka.

15 juillet :

Soirée de musique andalouse avec Meriem Beldi.

16 juillet :

Soirée de variétés kabyles avec Fares Rami.

Maison de la culture Ould-

Abderrahmane-Kaki

Mostaganem

Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition de peinture «25^e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

Cirque national d'Algérie

Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes)

Jusqu'au 30 juillet :

Spectacles du cirque II Florelegio.

Galerie de l'Espace Sylabs

(8, rue Yessad-Hassani, Alger-Centre)

Jusqu'au 23 juillet :

Exposition de photographies «Près d'ici», avec la participation de 18 photographes de dix pays arabes.

Galerie d'Art Dar El Kenz

(Lot Bouchaoui 2, n°325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 16 juillet :

Exposition collective «L'Algérie au fil du temps : peintures, miniatures et calligraphies».

Coup-franc direct

Des promesses et des faits

Par Mahfoud M.

Le coordinateur du MC d'Alger, Omar Ghrib, serait prêt, selon ses dires, à mettre fin aux scandales qui ont caractérisé le club le plus populaire d'Algérie ces derniers temps. C'est une belle promesse que les fans voudraient bien croire, mais les faits sont là et ils sont têtus, vu que le dernier scandale, qui a eu lieu sous son règne, n'est autre que l'affaire Chaouchi qui a agressé le gardien de l'ESS lors du dernier match de L1 de la saison dernière. Le keeper du Mouloudia, connu pour ses sorties controversées, a pourtant été blanchi par ce même coordinateur qui a décidé de le prolonger au club. Ghrib ne semble donc pas inquiet que Chaouchi continue à semer la zizanie dans le club, ayant déjà été sanctionné par la FAF pour l'affaire des médailles que le club avait refusé de prendre il y a trois ans lors de la finale de la Coupe perdue face à l'USMA. Il y a un grand fossé entre les promesses du dirigeant du Doyen et les faits sur le terrain, étant donné que les choses ne sont pas près de changer avec cette mentalité remarquée dans la gestion de ce grand club. Pourtant, les choses devraient être claires et la direction devrait être ferme dans certaines situations.

M. M.

Panathinaikos

Abeid attend toujours

L'INTERNATIONAL algérien, Mehdi Abeid, a indiqué samedi qu'il n'était toujours pas fixé sur son avenir au sein de son club grec du Panathinaikos bien qu'il ait déjà repris l'entraînement avec ses coéquipiers. Abeid, qui s'exprimait au micro d'une chaîne de télévision locale, a informé avoir programmé une discussion avec la direction de Panathinaikos pour trancher son sort. Le joueur de 23 ans s'était engagé avec Panathinaikos l'été passé pour un contrat de trois ans, revenant dans un club où il avait joué en 2013-2014, à l'époque prêté par Newcastle (Angleterre). Abeid compte deux sélections en équipe d'Algérie. Il n'a pas été convoqué pour le précédent déplacement aux Seychelles dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique (CAN-2017).

CAN-2016 de handball (U-21)

Les Verts en stage à Alger

LA SÉLECTION nationale de handball des moins de 21 ans (U-21) a entamé samedi un stage à Alger en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 prévue au Mali (11-18 septembre), a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Les coéquipiers de Naim Zohir (JSE Skikda) enchaîneront ensuite avec un stage en Slovaquie prévu du 15 au 30 juillet, alors que la dernière étape préparatoire se déroulera également en Slovaquie du 20 août au 5 septembre avant le départ au Mali. Le staff technique national composé de Gherbi Rabah et Bouchecriou Salah a retenu 21 joueurs dont cinq évoluant au

GS Pétroliers.

Liste des joueurs retenus :

Ghedbane Khelifa, Boudaoui Hichem, Chahbour Nabil, Hamad Merouane, Damir Riadh (GS Pétroliers), Torchi Mohamed, Kara Mounir (CB Mila), Naim Zohir, Chebli Djaber (JSE Skikda), Hellal Nour Eddine (NRB Djemila), Meklout Rafik, Benmessaoud Yacine (MAJD Blida), Houia Aymen (CRB Ngaous), Hadj Sadok Tahar Yassine, Abdi Ayoub, Belkaid Othmane (CRB Baraki), Kori Mokhtar (MC Saida), Fredj Hadj Abderrahmane (O El Oued), Segueni Abderraouf (CR Bordj Bou Arréridj), Hadj Sadok Mustapha, Guermache Aymen (HBC Ain Defla).

Championnat national de cyclisme à Constantine

Domination des écoles d'Annaba

LES ÉQUIPES d'Annaba de cyclisme des catégories «école et benjamine» se sont distinguées, samedi, en dominant nettement le championnat national de cyclisme, organisé dans la commune d'Ouled Rahmoune à Constantine. Ce tournoi qui a réuni 24 wilayas s'est déroulé dans un circuit fermé au niveau de la salle omnisport d'Ouled Rahmoune (sud de Constantine), où les poussins garçons et filles (Annaba) : Rostom Fedjal (UC El Hadjar), Chakib Siaghi (VC Annaba), Hasna Belili (UC El Hadjar) et Bahri Tasnime (Hamra Annaba) ont occupé les premières places. Pour le reste de la journée de ce championnat, les mêmes épreuves de ce parcours fermé ont dévoilé un challenge plus intense des 90 candidats de la

catégorie benjamine, venus de plusieurs wilayas afin de réaliser le meilleur score, où Sarah Bejaoui (UC El Hadjar) chez les filles et Abdelhakim Sâada (El Kantara Biskra) et Abderrahmane Rachache (UC Hadjar) chez les garçons ont été à la tête du classement. Quant aux minimes et cadets, la compétition aura lieu aujourd'hui, en clôture de ce championnat de cyclisme, dans un parcours ouvert à Constantine, sur un itinéraire respectivement de 40 et 63 kilomètres pour chaque catégorie. Le championnat national de cyclisme est organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme et la Ligue de cyclisme de la wilaya de Constantine, rappelle-t-on.

EN Olympique Bensebaïni pas assuré de jouer les JO

■ Le tout nouveau sociétaire du club français de Rennes, Rami Bensebaïni, pourrait rater les Jeux olympiques qui auront lieu au mois d'août prochain si rien n'est fait pour convaincre les dirigeants du club breton de le libérer pour ce rendez-vous très important pour les Verts.

Par Mahfoud M.

En effet, et selon des sources proches de la FAF, le président Mohamed Raouraoua fait tout son possible pour amener les responsables du club français et son entraîneur, qui n'est autre que l'ancien sélectionneur national Christian Gourcuff, de laisser Bensebaïni à la disposition des Verts pour continuer à préparer le rendez-vous olympique et y prendre part. Il faut savoir que le joueur a signé un contrat de quatre ans avec ce club qui souhaite le garder pour débiter la préparation d'intersaison, vu que cette étape sera décisive pour le choix de l'effectif par le coach. Il faut savoir que les Rennais ont, tout d'abord, interdit au joueur de revenir en sélection pour continuer à préparer les JO, et pensent sérieusement maintenant à lui interdire de jouer aussi le tournoi olympique. Ce sera un coup dur pour le sélectionneur Shürmman qui comptait beaucoup sur ce défen-



Le joueur rennais attend le feu vert de ses dirigeants

seur qui devait apporter une stabilité à l'arrière-garde des Verts. Il a, d'ailleurs, demandé à son président de faire le nécessaire pour le ramener et le garder pour les JO. La FAF, elle, propose de récupérer le joueur à une semaine du début du tournoi olympique afin qu'il puisse jouer cette compétition, surtout qu'il est l'un des éléments sur lesquels le coach des Verts compte énormément. Le Stade Rennais a propo-

sé de réfléchir à la question et rendre une réponse dans les tout prochains jours, sachant que Gourcuff aura des difficultés à laisser partir Bensebaïni, étant donné qu'il y a aussi deux autres joueurs qui seront concernés par les JO, à savoir, un Portugais et un Brésilien, ce qui compliquera davantage sa mission de préparer le groupe sans trois éléments.

M. M.

Paiement de la quote-part des clubs et de la LFP

L'OCO entame l'opération régularisation

Le directeur général de l'office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, Youcef Kara, a indiqué samedi que le paiement de la quote-part des clubs et de la Ligue de football professionnel (LFP) était en cours, rassurant que les derbies algérois pour la saison 2016-2017 «auront bel et bien lieu au stade du 5-Juillet». «Nous avons déjà pris attache avec certains clubs pour le paiement de leur quote-part, en plus de celle de la LFP, concernant l'organisation des derbies au 5-Juillet l'année dernière. Nous avons établi un échéancier

et tout sera réglé dans les prochaines semaines», a indiqué le premier responsable de l'OCO. Lors de la dernière réunion de son bureau exécutif, tenue le mardi 21 juin, la Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué que les derbies de la capitale risquaient de ne plus se jouer dans l'enceinte olympique, en raison du retard accusé par la direction du stade dans le paiement de la quote-part des clubs et de la LFP. L'instance fédérale avait appelé l'administration de l'OCO à payer la quote-part des clubs et de la LFP «dans les plus brefs délais».

«Nous allons tenir nos engagements envers les clubs et la LFP. Il s'agit de sommes importantes dont je préfère taire le montant. Les derbies algérois auront lieu au stade du 5-Juillet sans le moindre souci», a-t-il ajouté. Pratiquement, toutes les rencontres entre les équipes algéroises de la Ligue 1 s'étaient déroulées la saison passée au stade du 5-Juillet sur décision de la LFP. Le stade, fermé pendant près de deux années pour des travaux de réhabilitation, avait été remis en service en septembre 2015.

Coupe de la CAF

Le Sénégalais Ndoye boude toujours le MOB



L'ATTAQUANT SÉNÉGALAIS du MO Béjaïa, Mouhamed Ndoye, boude toujours son équipe après avoir manqué encore la séance d'entraînement de samedi matin à près d'une semaine de la réception du TP

Mazembe (RD Congo), le 17 juillet dans le cadre de la 3^e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Ndoye, qui s'est illustré la saison passée pour sa première expérience dans le championnat algérien, campe toujours sur sa décision de rompre son contrat, se plaignant de n'avoir pas été régularisé sur le plan financier, apprend-on de la direction de la formation de la «Soummam». Il a d'ailleurs manqué les deux précédents matchs de son équipe en Coupe de la CAF face aux Tanzaniens de Young Africans

(victoire à domicile 1-0) et aux Ghanéens de Medeama (0-0 en déplacement). La séance de samedi a été marquée également par les absences du gardien de but Chemseddine Hamzaoui, qui n'a pas encore prolongé son contrat expiré le 30 juin et de Fawzi Yaya, convalescent. Cette session de travail a été dirigée par l'entraîneur adjoint, Lakhdar Adjali, en l'absence de l'entraîneur en chef, Nacer Sendjak, pas encore rentré de France. Un défenseur central franco-algérien répondant au nom de Lounes Benali (21 ans), qui évoluait dans un club de la région de Toulouse (France) pensionnaire de la quatrième division, est à l'essai en vue de son éventuel recrutement, ajoute-t-on de même source.

Réhabilitation des infrastructures endommagées par le séisme de Mihoub

Une vingtaine d'entreprises installées sur place

UNE VINGTAINE d'entreprises de réalisation ont été installées récemment à travers différentes zones affectées par le séisme du 29 mai dernier qui a ébranlé la commune de Mihoub, à 100 km au nord-est de Médéa, et sept autres localités limitrophes, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Ces entreprises seront chargées de la réhabilitation et la réfection des structures éducatives endommagées par ce séisme, a indiqué la même source, précisant que d'autres entreprises de réalisation vont également être installées prochainement, en vue de la prise en charge de l'ensemble des structures scolaires affectées par le séisme, estimées à soixante-quinze.

Un délai de deux mois a été notifié aux entreprises intervenant sur site afin que ces structures puissent être, à nouveau, fonctionnelles dès la rentrée

scolaire de septembre, a-t-on signalé.

Six lieux de culte, dont certains ont été fermés en raison du risque qu'ils représentent pour les fidèles, vont bénéficier également d'opérations de réhabilitation en prévision de leur ouverture prochaine aux citoyens, selon la même source.

Cette dernière fait état, en outre, de l'élaboration de pas moins de 1 021 décisions de financement d'aide à l'autoconstruction, dans le cadre du programme de prise en charge initiée par les pouvoirs publics au profit des sinistrés.

L'attribution des décisions de financement interviendra dans «les tout prochains jours» et en fonction du niveau de vulnérabilité mentionné dans les rapports d'expertise de l'organisme de contrôle technique de la construction (CTC), a-t-on indiqué.

Yanis G./APS

Parti des travailleurs

Hanoune fait un point de situation

LA SECRÉTAIRE générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a souligné dimanche à Alger que l'Algérie «traverse une étape décisive», estimant que 54 ans d'indépendance restent «une courte durée» dans le parcours d'un peuple.

Intervenant à l'occasion de la tenue de la session ordinaire du bureau politique du parti, M^{me} Hanoune a indiqué que l'Algérie «traverse une étape cruciale imposée par la conjoncture économique, sociale et politique», ajoutant que le PT «ne nie pas les acquis réalisés dans les différents domaines depuis l'indépendance».

Elle a souligné dans ce sens que «le combat des travailleurs, des syndicats, de la jeunesse et des paysans algériens se poursuit pour consacrer une démocratie véritable et défendre les acquis notamment pour ce qui est de la sécurité et la stabilité nationales».



M^{me} Hanoune a réitéré à l'occasion la position du PT refusant «la manière d'adoption de certains projets de loi à l'Assemblée populaire nationale (APN) dont le projet de loi portant régime électoral et le projet de loi sur la Haute instance de surveillance des élections».

Elle a critiqué également le projet de loi sur la santé qui sera soumis prochainement au Conseil des ministres.

Mahi Y.

Pour plus de sécurité dans leurs quartiers

Marche pacifique des habitants de Tizi Ouzou

POUR DÉNONCER l'insécurité et réclamer justice dans l'affaire de l'assassinat de leurs voisins, des centaines de personnes ont marché, hier, à Tizi Ouzou à l'appel d'un groupe de citoyens issus du même quartier de la victime. La manifestation a pris le départ depuis Bastos (nouvelle ville) non loin du lieu où K.Mehenna avait été agressé puis assassiné la nuit du 23 au 24 juin dernier avant de silloner les principales artères de la ville de Genêts et aboutir au point de son arrivée, la cour de justice. Les manifestants ont brandi des pancartes et banderoles sur

lesquelles leurs revendications ont été transcrites. Ils réclament ainsi que justice soit rendue dans l'affaire de l'assassinat de Mehenna (42 ans) et que soit mis fin à l'insécurité qui règne dans leurs quartiers.

Les pouvoirs publics en général et les services de sécurité sont interpellés sur la question de l'insécurité à laquelle sont confrontés les habitants de la capitale du Djurdjura. Devant la cour de justice, un rassemblement a été observé alors qu'une délégation de représentants des manifestants a été reçue par les responsables de la même cour de jus-

tice. Il est utile de rappeler, que dans le cadre de cette affaire d'assassinat, la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou avait annoncé, le 28 juin dernier, l'arrestation de 09 personnes impliquées dans l'agression suivie du meurtre de K.Mehenna. Présentées au parquet de Tizi-Ouzou pour association de malfaiteurs en vue de la commission de délits, assassinat, et coups et blessures volontaires avec usage d'armes blanches, les mis en cause avaient été placés en détention préventive.

Hamid M.

C'EST QUOI BOKO HARAM ?



Loumis

Djalou@hotmail.com

Crise à l'APC d'Akbou

Les élus rejettent encore l'ordre du jour du maire

■ Le bras de fer continue entre l'opposition, le maire et son équipe qui est désormais diminuée puisqu'elle n'est plus majoritaire.

Par H. Cherfa

Le blocage de l'APC qui perdure depuis des années est appelé à se poursuivre encore et peut-être jusqu'aux prochaines élections locales prévues l'année prochaine, sachant que 944 projets ou opérations sont bloqués, et plus de 600 milliards de centimes dorment toujours dans le compte de l'APC sans compter les 149 milliards de centimes du budget de 2016. Pas moins de 12 élus sur 23 que compte l'Assemblée (dont des indépendants de la liste «Akbou Avant Tout», des élus du MEN et du FLN) ont rejeté hier les quelque dix points inscrits par le maire à l'ordre du jour de la session extraordinaire tenue, faut-il le souligner, sur la demande du wali qui a exhorté les élus et l'exécutif à sa tête le maire de débloquent l'APC sinon il passera à sa dissolution. Il faut souligner

aussi que deux autres élus du FLN et du RND n'ont pas voulu voter en faveur du maire, un autre a manqué à l'appel, et une élue se trouve en France et la procurator signée en faveur du maire n'est pas valable puisqu'elle n'a pas été signée par une autorité compétente, nous dit un élu du FLN hier. Les élus de l'opposition et d'autres faisant partie de l'équipe du maire ont décidé de rejeter les points inscrits par le maire à l'ordre du jour puisque certains ont déjà été rejetés antérieurement. Parmi les points qui ont irrité les élus ce sont entre autres, le compte administratif de 2005/2006 soumis au vote, ce qui a étonné plus d'un et aussi les annexes. Et comme réponse à la fuite en avant du président de l'APC, le collectif de la société civile d'Akbou a décidé de convoquer une assemblée générale pour aujourd'hui, après-midi, afin de débattre encore de cette situa-

tion mais surtout de décider des actions à mener. Pour rappel, ce collectif a fermé plusieurs fois le siège de la mairie pour protester contre son blocage qui dure depuis trois années et qui paralyse le développement local. Pour leur part, les élus ont exigé à nouveau hier l'envoi d'une commission d'enquête sur la gestion de l'APC ou sa dissolution.

H. C.

21 blessés à Tlemcen Collision entre un bus et un véhicule

VINGT ET une personnes ont été blessées à des degrés différents de gravité dans une collision entre un bus et un véhicule, survenue dans la nuit du samedi dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau de la RN 7 dans son tronçon reliant Tlemcen à Ouled Mimoun près du village «Oued Lakhdar», suite à une collision entre un bus assurant le transport de voyageurs entre les deux villes et un véhicule léger, a-t-on indiqué. Le conducteur du véhicule et un passager du bus sont gravement blessés et les autres s'en sont sortis avec de légères blessures, a-t-on ajouté. Les services de la Protection civile ont transporté les blessés vers l'hôpital de Ouled Mimoun.

Faty F.